

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de :

RÈGLEMENT SUR LES RESTRICTIONS VISANT L'UTILISATION DES BÂTIMENTS – SECTEUR LAC PERREAULT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

En résumé la Municipalité de Saint-Ubalde désire adopter, à la suite de l'approbation de Transport Québec, un Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB), en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (LMMC 2001) pour le lac Perreault.

Les justifications de ladite modification sont les suivantes :

- Les dimensions (superficie totale de 0.34 km²) et les conditions de navigation sur le lac Perreault qui est principalement destiné à de petits bâtiments;
- La nature de l'activité (interdiction des moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée supérieure à 7,5 kW) sur le lac Perreault;
- Qu'il n'y aura aucune construction ni démolition d'infrastructure;
- L'interdiction de moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée supérieure à 7,5 kW aura des effets positifs sur l'accès et la pratique de certains droits, notamment en ce qui concerne la protection des espèces aquatiques, la pêche et la sécurité de la navigation;
- Que l'interdiction des moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée est supérieure à 7,5 kW permettra de prévenir l'érosion des berges, de réduire le bruit subaquatique et de limiter la pollution dans ce cours d'eau, contribuant ainsi à la santé du lac Perreault et à l'habitat du poisson.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi **25 septembre 2025** à 18 h 30 dans la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot à Saint-Ubalde, ladite consultation sera aussi disponible virtuellement via TEAMS. Voici les informations de connexion :

Numéro de réunion : 297 177 885 154 3
Code secret : BZ3BD7KF

Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et les représentants du projet de règlement entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 25 AOÛT 2025


July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 25 août 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière